

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (2012) DE L'ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE DE VOL LIBRE TENUE LE 24 FÉVRIER 2013 À LA SALLE LAFONTAINE,
REGROUPEMENT LOISIR QUÉBEC**

1. Contrôle des présences et vérification du quorum

Étaient présents à l'assemblée générale annuelle de l'Association Québécoise de Vol Libre, tenue au stade olympique de Montréal, 4545 rue Pierre de Coubertin:

(1)Domagoj Juratic, (2)Alexandre Bergeron, (3)Nathalie Blanchet (4)Jean-François Beaumont,(5)Éric Olivier,(6)Myriam Savard,(7)Catherine Gagnon,(8)Christian Grenier,(9)Raymond Martel, (10)Pierre Boyer, (11)Normand Di Domenico, (12)Daniel Di Domenico, (13)Stéphane Cantin, (14)François Vincent, (15)Bosco Daude, (16)Daniel Lavigne, (17)Josée Delorme procuration, (18)Xavier Berruel procuration.

Le quorum (15 personnes) est atteint.

2. Ouverture de l'assemblée générale

Le président de l'association, **monsieur Domagoj Juretic** procède à l'ouverture de la séance à 9:20 et il souhaite la bienvenue aux membres.

3. Nomination d'un président d'assemblée

À la suggestion de **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur François Vincent**, de nommer monsieur Christian Grenier président d'assemblée.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par **monsieur François Vincent**, appuyé par **monsieur Bosco Daude**, de nommer madame Nathalie Blanchet secrétaire d'assemblée.

Le vote est demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **monsieur François Vincent**, appuyé par **monsieur Domagoj Juretic**, d'adopter l'ordre du jour.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Contrôle des présences et vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée générale
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2012
7. Lecture et adoption des états financiers 2012
8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2012
9. Rapport du comité exécutif
10. Rapport des comités
11. Élection du nouvel exécutif
12. Élection des comités
13. Projets 2013
14. Révision du prix de la cotisation annuelle pour 2013
 - 14.1 Tirage de deux cotisations annuelles
15. Varia
16. Fermeture de l'assemblée générale

Nous conservons le point 15 de l'ordre du jour ouvert tout au long de la réunion.

Il est proposé par **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur François Vincent**, d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale à la suite de sa lecture.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2011

La copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 19 février 2012 ayant été transmise par le site de l'Association Québécoise de Vol Libre, les membres ont pu préalablement en prendre connaissance.

Il est proposé par **monsieur Jean-François Beaumont**, appuyée par **madame Myriam Savard**, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2011 à la suite de sa lecture.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Lecture et adoption des états financiers de 2012

Madame Myriam Savard donne les détails des états financiers de l'association. La revue le Survol change les revenus et les dépenses de l'association. Dans les états financiers, les événements spéciaux des différentes associations sans compétitions sanctionnées sont dans la catégorie des compétitions. Une discussion est ouverte sur la possibilité de séparer les événements dans les états financiers. Durant la discussion, elle présente les différentes demandes pour les événements spéciaux.

Monsieur François Vincent explique qu'il y a deux règlements distincts pour les événements sous un même libellé dans les états financiers. Par conséquent, il y aura une discussion pour la proposition d'un changement pour la collecte des montants dans les états financiers. Éventuellement, il sera proposé d'effectuer ce changement dans les états financiers au moment opportun. Il y a eu une question par Jean-François Beaumont sur les moments inscrits dans les dépenses de la revue Survol. Bosco Daude donne des explications sur les dates des dépenses et les précisions clarifient les

données inscrites dans les états financiers. Nous avons discuté de l'avenir de la revue Survol étant donné la diminution des articles reçus par l'éditeur. Dans les circonstances, il est difficile de continuer la publication de la revue. Certains pilotes remarquent que d'autres moyens sont utilisés à l'aide d'Internet et l'association souhaite participer à ce changement.

Il y a eu des dépenses pour le Festival de plein air de Montréal et de Québec. Ces festivals permettent une visibilité pour notre sport. Également, un kiosque était présent durant le festival de vol libre au Mont-St-Pierre dans la région gaspésienne.

Il est proposé par **monsieur Éric Olivier**, appuyé par **monsieur Normand Di Dominico**, d'adopter les états financiers de l'année 2012 à la suite de sa lecture.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2012

Monsieur Éric Olivier se propose pour la vérification des états financiers à la fin de l'assemblée générale annuelle.

Il est proposé par **monsieur Éric Olivier**, appuyé par **monsieur François Vincent**, d'adopter la proposition.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Rapport du conseil exécutif

Les responsabilités sont allégées pour faciliter les responsabilités de chaque membre du conseil exécutif. Plusieurs votes se font par courriel donc il n'est pas nécessaire de faire des réunions durant l'année. Pour la revue Survol, nous sommes dans un tournant pour trouver un autre format pour rejoindre les membres de l'association.

Il y aura une révision de l'air aérien près de l'aéroport Jean Lesage. Il y aura des réunions de consultation populaire. Les responsables souhaitent augmenter les espaces aériens commerciaux pour soucis d'économie selon leur perception de la situation. Il y a une réunion mardi 26 février 2013 quelques membres iront faire valoir leurs opinions dans la discussion. Domagoj explique qu'ils sont préparés pour cette consultation malgré les dispositions proposées par l'organisme gouvernemental.

La sécurité est remise au premier plan et ces événements diminuent notre influence pour la promotion de notre sport. Nous avons eu quatre décès dont un québécois. Durant l'année, les responsables de l'association canadienne ont choisi deux personnes expérimentées pour revoir les niveaux de certification dans l'enseignement. Ces événements sont désastreux et difficiles à gérer dans les médias pour l'image générale du sport. Un pilote instructeur est accusé de négligence criminelle à la suite d'un accident mortel lors d'un tandem.

Il y a également une démarche entreprise pour enrichir nos différents documents lors de l'enseignement et de la sécurité. Pour faire cette démarche, tous les instructeurs seniors ont révisé les niveaux de qualification des pilotes et les examens. Pour l'ouverture de la saison, il y aura des changements dans la certification des pilotes. Un comité d'instructeurs seniors est en place pour observer les cas problématiques parmi les instructeurs. Le but de cette démarche est d'être en lien avec les autres pays pratiquant ce sport. Tous les points de cette mesure sont acceptés de façon unanime par les participants de la réunion.

La compagnie d'assurance est sur le point de prendre des décisions sur la possibilité de ne plus assurer certaines associations de vol libre parmi les différents endroits en Amérique. Par contre, pour le moment, elle continue d'assurer les pilotes de l'association canadienne.

Entre les dates du 18 au 24 août auront lieu les championnats internationaux au mont Yamaska. La première réunion aura lieu au début du mois de mai du conseil d'administration de l'association canadienne pour aide monsieur Éric Olivier dans

l'organisation de cet événement. Pour les parcs nationaux, il est maintenant possible d'aller y pratiquer notre sport. Il faut établir les modalités avec chaque responsable des différents parcs pour installer une attente locale canadien. Au Québec, nous avons besoin de représentants de la région du parc national Forillon pour établir les modalités avec les responsables de ce parc. Cette démarche auprès de Parcs Canada a débuté en 2008. Au Québec, il y a déjà quelques parcs nationaux de la société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) où l'on peut voler comme exemples, le parc national du Mont-Mégantic, le parc national des Monts-Valin et le mont Yamaska. Les pilotes sont invités au mont Ham par le propriétaire. Celui-ci a établi un prix pour l'accès à la montagne pour les pilotes qui souhaitent se rendre au sommet.

Il y a des discussions pour que l'examen Hagar soit adapté aux spécificités de notre sport. Les démarches se poursuivent pour améliorer cet examen.

10. Rapport des comités

Durant l'année, il y a eu une demande pour un reportage. Il cherchait une personne amérindienne pour effectuer ce reportage. Le diffuseur Télé-Québec pour l'émission Tout le monde dehors a fait un reportage au Mont-St-Pierre. Ce reportage est passé à la télévision le 7 janvier. Le réseau TVA était à la recherche d'un pilote en delta plane pour l'enregistrement d'une publicité. Le tournage est fait en studio.

L'association a fait l'acquisition de six nouvelles oriflammes avec les tringles de soutien pour les événements officiels. Pour les Festivals de plein air de Montréal et de Québec et de l'événement du Mont-Saint-Pierre, les coûts plus importants sont pour les chapiteaux. À chaque année, nous sommes invités par les organisateurs des festivals de plein air gratuitement, mais les coûts sont attribués à l'organisation du kiosque durant les événements. À toutes les fois que l'on participe à un événement social, nous avons la possibilité de rejoindre les gens. Les pilotes présents sur place peuvent parler de leur passion pour ce sport. La mission de l'association et des membres est d'encourager toutes les formes de promotion pour promouvoir ce sport.

11. Élection du nouvel exécutif

- (1) Christian Grenier, président et signataire du compte bancaire
(proposé par Domagoj Juratic, secondée par Catherine Gagnon)
- (2) Mathieu Bélanger vice-président
(proposé par Domagoj Juratic, secondé par Daniel Lavigne)
- (3) Nathalie Blanchet, vice-présidente
Catherine Gagnon, vice-présidente
(proposé par Domagoj Juratic, secondé par Daniel Di Domenico)
- (4) Domagoj Juratic, vice-président
(proposé par Éric Olivier, secondée par Catherine Gagnon)
- (5) Catherine Gagnon, trésorière et signataire du compte bancaire
(proposée par Myriam Savard, secondé par Bosco Daude)
- (6) Nathalie Blanchet, secrétaire et signataire du compte bancaire
- (7) (proposé par Christian Grenier, secondé par Alexandre Bergeron)

L'assemblée décide de reconduire la candidature de **monsieur Mathieu Bélanger**.
Celui-ci refuse le poste par courriel.

Le vote pour chaque candidature n'étant pas demandé, les candidatures sont acceptées et adoptées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

12. Nomination des comités

- (1) Daniel Lavigne, communications
(proposé par Daniel Lavigne, secondé par Normand Di Domenico)
- (2) Bosco Daude, Survol transforme éditeur site Internet
(proposé par Jean-François Beaumont, secondé par Christian Grenier)
- (3) vacant, promotion et articles promotionnels
- (4) Éric Olivier, compétitions
(proposé par Éric Olivier, secondé par Alexandre Bergeron)
- (5) Jean-François Beaumont, Pierre Boyer, Bosco Daude site Internet
(proposé par Éric Olivier, secondé par Christian Grenier)
- (6) Domagoj Juratic, Transport Canada

- (proposé par Domagoj Juratic, appuyée par Nathalie Blanchet)
- (7) Jacques Blanchet, René Marion et Vincent Vaillancourt, instructeurs seniors
(proposé par Domagoj Juratic, appuyé par Éric Olivier)
- (8) Éric Olivier, enseignement
(proposé par Domagoj Juratic , appuyé par Éric Olivier)
- (9) vacant, sécurité
- (10) Domagoj Juratic, délégué ACVL par défaut

Projets 2013

Durant l'année, le poste d'éditeur du Survol sera converti pour le site Internet. Le budget est reconduit pour lui permettre de définir le rôle d'éditeur WEB.

Il est proposé par **monsieur Jean-François Beaumont** et secondé par **monsieur François Vincent** de convertir le rôle de l'éditeur Survol en éditeur Web. L'Éditeur aura la fonction de définir, de mettre en œuvre et d'effectuer la tâche d'éditeur Web. Cette fonction sera réévaluée au prochain AGA. La rémunération proposée pour cette tâche sera de \$200.00 par mois.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est suggéré par monsieur Éric Olivier que le site de l'AQVL soit un endroit d'inscription pour les pilotes participant aux compétitions. Il souhaite développer cette suggestion et proposer une demande au conseil exécutif.

Il est proposé par **monsieur Éric Olivier** que le budget des compétitions soit augmenté à \$2000.00, et secondée par **madame Myriam Savard**.

Le vote est demandé 15 membres pour et un membre contre.

Il est proposé par **madame Myriam Savard** et secondé par **monsieur Jean-François Beaumont** d'ajouter au 4^e point de 11.1 que le responsable de l'événement fournisse un compte rendu et des photos.

Le vote est demandé 15 membres pour et un membre contre.

13. Révision du prix de la cotisation annuelle pour 2013

Il est proposé par **monsieur Éric Olivier** et appuyée par **madame Myriam Savard**, de conserver le montant de la cotisation à 150.00\$. Le montant est réparti de la façon suivante: 43.00\$ pour l'Association Québécoise de Vol Libre et 107.00\$ pour l'Association Canadienne de Vol Libre pour l'année 2013.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14.1 Tirage de deux cotisations annuelles pour 2013

Les gagnants de la cotisation sont les suivants : monsieur Alexandre Bergeron et monsieur Éric Olivier.

14. Varia

Madame Myriam Savard informe l'assemblée que les signataires des effets bancaires de l'AQVL soient monsieur Christian Grenier, madame Catherine Gagnon et madame Nathalie Blanchet.

15. Fermeture de l'assemblée

Le président termine en invitant les administrateurs sortants à recevoir une marque de reconnaissance au nom de tous les membres et les remercie chaleureusement.

Sur proposition de **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur Raymond Martel**, la séance est levée à 15 :54.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président d'assemblée remercie tous les participants.

Nathalie Blanchet, secrétaire de l'assemblée
Secrétaire AQVL